

DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME
MAIRIE DE SAINT PIERRE DE MANNEVILLE
ARRONDISSEMENT DE ROUEN
CANTON DE GRAND COURONNE

CONVOCACTION DU 29 JANVIER 2014

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL
SEANCE DU 07 FEVRIER 2014**

Le 7 février 2014, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Saint Pierre de Manneville, s'est réuni sous la Présidence de Madame TOCQUEVILLE, Maire.

Présents : Mme TOCQUEVILLE Nelly, Mme Françoise AIRAULT, M. BARREAU Pascal, M. BARREAU Guy, M. BERNARD Jean, M. CRESSY Roger, Mme HARDY Nirina, M. LEBRETON Eric, Mme MANZANARES Brigitte, M. NION David, M. PIGACHE Stéphane, Mme RHAM Marie- Françoise, Mme VARON Chantal, M. VIEUILLE Gérard.

Absent excusé : Gérard VIEUILLE, ayant donné pouvoir à Brigitte MANZANARES

Secrétaire de séance : Chantal VARON

Pour délibérations

Objet : DELIBERATION N°1/2/2014 :

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 27 DECEMBRE 2013

Le compte rendu du 27 décembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

Objet : DELIBERATION N°2/2/2014 :

PROJET DE REFECTION DE LA VOIRIE DE LA MARGUERITE.

Mme TOCQUEVILLE fait état de la dégradation de la route du chemin du Marais, du côté du lieu-dit de la Marguerite, particulièrement sur 400 mètres. Le grave d'Ecosse mis en place par l'entreprise chargée des travaux Agglo-Vélo, pour combler les trous de la route dans le virage n'a pas tenu. Un balayage de la route sera effectué en début de semaine prochaine. De gros cailloux vont être déposés dans le virage, en bordure, afin d'éviter le grignotage des abords de la route (vers le champ) et de limiter la détérioration de la bordure de la voirie.

Dans l'optique d'obtenir de meilleures conditions économiques et dans un souhait de mutualisation, Mme TOCQUEVILLE propose de se grouper avec des Communes de

la CREA dans le cadre d'un groupement de commandes pour la réalisation de travaux de voirie envisagés sur l'année 2014.

Ce groupement pourrait être mis en place au second trimestre 2014, à condition que suffisamment de Communes soient intéressées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- Adopte le principe d'adhérer au marché de mutualisation mais se réserve le droit de s'en retirer au cas où le groupement ne pourrait pas être constitué dans le 2ème semestre 2014.

Pour information

- Compte rendu du Conseil d'école du 05 février 2014 :

- Le Principal du collège Gounod de Canteleu, invité à ce conseil d'école, est intervenu afin de présenter son établissement dont la fréquentation par les enfants de St Pierre de Manneville est en baisse. Il a mis en valeur le taux de 83 % de réussite au brevet des collèges, l'existence d'une classe bilingue et d'une classe européenne, le classement au 1^{er} rang au concours des classes Latin au niveau de l'Académie.
- Un projet de changement de cycle est à l'étude : cycle 1 : PS/MS/GS, cycle 2 : CP/CE1/CE2, cycle 3 : CM1/CM2/6^{ème}
- La piscine a repris depuis janvier pour les enfants à partir de la grande section de maternelle.
- Un point a été fait concernant les nouveaux rythmes scolaires, qui souligne une bonne mise en place, avec des adaptations appréciées. Un questionnaire a été distribué aux parents proposant une nouvelle répartition des activités après les vacances d'hiver.
- Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé la semaine dernière.
- Une kermesse et un spectacle seront organisés le 21 juin 2014.
- Des remerciements ont été adressés au Conseil Municipal pour son investissement dans l'école (classe découverte, mobilier, travaux, activités périscolaires).

- Résidence de la Forêt

La livraison des logements T4 aura lieu en avril. Actuellement, les 8 logements Sénior sont occupés. La réfection de la voirie rue Saint Pierre sera effectuée quand les travaux de la résidence de la forêt seront terminés.

- Elections municipales des 23 et 30 mars 2014

- Mise en place du bureau pour le 1^{er} tour de scrutin des élections municipales.
- Rappel sur la nouvelle procédure de pose de candidature auprès de la Préfecture à déposer du 10 février 2014 au 06 mars 2014.
- Obligation de présenter une pièce d'identité lors du vote

- Tour de table

Guy BARREAU fait remarquer que lors de la mise en place d'un giratoire à l'intersection de la rue de Bas et de la route de Sahurs dont l'objectif est de faciliter la sortie des vélos dans le cadre d'Agglo-vélo, la sécurité des piétons a été remise en cause. De plus, la pose de bordures en rive a réduit la circulation rue de Bas. Il signale également que des poids-lourds s'engagent à cet endroit, dans la rue de Bas, et se retrouvent bloqués au virage. Ils sont obligés de faire marche arrière, manœuvre rendue difficile par ces bordures. Mme TOCQUEVILLE indique qu'elle a fait part de son mécontentement auprès des services de la CREA, concernant la gestion des travaux Agglo-Vélo, notamment à propos des barrières qui n'ont pas été mises en place, du rebouchage des trous chaussée de Caumont ou chemin du Marais, du craquèlement de la voie à l'angle de la chaussée de Caumont (à cause du non-rebouchage de l'abord) et des modalités de mise en place du giratoire.

Concernant le mauvais état du chemin du Billois, il devra être procédé à une étude préalable avant sa réfection afin de ne pas entraver le passage de l'eau de part et d'autre du chemin, à certains endroits.

Mme AIRAULT signale que les arbres qui jouxtent les tables et chaises installées au bord de la piste Agglo-vélo ont besoin d'être élagués pour garantir la sécurité des usagers. Chemin du Roy, des arbres tétards sont également dangereux car tombés ou en passe de l'être. Elle demande si, dans le cadre de la préservation des zones humides, les herbages peuvent être labourés. M. BERNARD répond que ceux qui l'ont été jusqu'à cette année peuvent toujours l'être. Elle souligne également le problème d'entretien des fossés qui sont jonchés de branchages qui entravent la libre circulation de l'eau ainsi que celui de la végétation qui pousse sur les berges de la Seine. Mme TOCQUEVILLE répond que ce dernier point concerne le port.

M. NION fait part de la réélection de M. GIROD comme Président du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine-Normande ainsi que du bureau, suite à la mise en place de la nouvelle charte. Ce vote devra de nouveau avoir lieu après les élections municipales.

M. BERNARD demande où en est le projet d'aménagement du chemin du fond de Val (lisière de forêt). Mme TOCQUEVILLE répond que la CREA étudie le dossier dans le cadre d'Agglo-Balade. Il fait remarquer qu'à une largeur de moins de 3 mètres, un entretien mécanique de la voie sera impossible et sera donc manuel.

Mme VARON fait état du soulèvement d'une plaque de tout-à-l'égout à l'angle de la rue des Sorbiers et de la route de Quevillon. D'autre part, une randonnée pédestre est organisée par les Foyers Ruraux dans la nuit du 29/03/2014. Concernant la résidence de la Forêt, elle demande si des clôtures seront faites entre les logements Senior afin de garantir la sécurité des enfants et des animaux. Mme TOCQUEVILLE répond qu'à sa connaissance, seule une haie sera implantée en limite.

M. LEBRETON adresse ses félicitations pour la pose d'une barrière chemin du Roy. Il signale le passage difficile au niveau de la ferme de par le passage des vaches. Concernant les activités de l'association du Foyer Rural, sont organisées une soirée

SEANCE DU 07 FEVRIER 2014

« Théâtre » le 09 février 2014, et une soirée « Brassens » le 29 mars 2014. Un nouveau cours de danse orientale débutera à partir du 12 mars 2014. Il aura lieu tous les jeudis.

Fin de séance à 22 heures.

Nelly TOCQUEVILLE	Françoise AIRAULT	Guy BARREAU	Pascal BARREAU
Jean BERNARD	Roger CRESSY	Nirina HARDY	Eric LEBRETON
Brigitte MANZANARES	David NION	Stéphane PIGACHE	Marie- RHAM Françoise
Chantal VARON	Gérard VIEUILLE Absent excusé ayant donné pouvoir à Brigitte MANZANARES		